

# année propédeutique

guide

05/06

**ESBA***Marseille*

École supérieure des beaux-arts, de Marseille

184, avenue de Luminy, case 912, 13288 Marseille Cedex 09

tél : 04 91 82 83 10 - fax : 04 91 82 83 11

[www.mairie-marseille.fr](http://www.mairie-marseille.fr)



Vous intégrez l'ESBAM - École supérieure des beaux-arts de Marseille - en année propédeutique.

L'année propédeutique, si elle constitue une année à part entière au sein de l'École n'en reste pas moins une « année d'observation ».

Neuf mois au cours desquels vont être évalués vos aptitudes plastiques, vos facultés à mener des programmes et des projets jusqu'à leur finalisation, votre capacité de synthèse et d'appropriation, tout comme votre ouverture et votre curiosité quant aux rencontres que vous allez faire, ainsi que votre détermination et votre engagement dans les cursus qui s'ouvrent à vous.

Il s'agit là, comme vous pouvez le constater, de beaucoup d'exigences qui réclament assiduité, énergie et travail, méthodologie, inventivité, humilité et audace, implication personnelle constante.

Votre attitude et votre capacité à évoluer dans l'École, tant avec les autres étudiants qu'avec les collaborateurs de l'établissement - enseignants, assistants, équipe technique et administrative, personnalités invitées - ainsi que le souci de préserver l'ensemble du parc de matériel et des équipements de l'ESBAM, constitueront également un des critères qui sera pris en considération au moment de la validation de cette année propédeutique en juin 2006.

Je vous invite à vous déplacer régulièrement dans les ateliers optionnels - art, communication, design - et à être attentif aux bilans et aux évaluations qui s'y déroulent : c'est la meilleure façon de vous rendre compte de ce qui se développe au sein des années 2 à 5 et de vous permettre de commencer à faire un choix parmi les options proposées par l'ESBAM.

Je vous rappelle également que les rencontres de fin de matinée organisées chaque quinzaine - en amphithéâtre, le mercredi de 11h à 12h30, à partir de semaine 8 jusqu'à la semaine 24 - soit 8 rendez-vous avec des personnalités invitées (créateurs, auteurs, chercheurs, théoriciens, porteurs de projets publics & privés...) sont incontournables et obligatoires, de même que celles organisées par l'ESBAM à l'extérieur, «hors les murs».

Je vous demande enfin de consulter avec attention le « bulletin de liaison » de l'École, ESBAM info : ce document qui paraît régulièrement, couvre très complètement l'ensemble des activités de l'ESBAM pour un mois et demi environ. Vous y trouverez tous les renseignements, notamment d'ordre pédagogique, qui vous seront indispensables au fil de l'année.

Vos interlocuteurs privilégiés seront Gérard Fabre, enseignant coordinateur de l'année propédeutique ainsi que Sylvie Ori en charge du secrétariat pédagogique.

Je vous souhaite une très bonne année 2005/2006 et une pleine réussite pour accéder complètement à l'École supérieure des beaux-arts de Marseille, par un passage en année 2 en juin prochain, suivi d'un choix optionnel : art, communication, design ou design d'espace.

Otto TEICHERT  
Directeur

Ce fascicule présente le programme et l'organisation des cours de l'année propédeutique. Vous y trouverez:

- un texte de présentation
- la composition de l'équipe pédagogique
- les enseignements dispensés et l'emploi du temps
- des informations pratiques et générales relatives au fonctionnement de l'établissement
- ainsi que le calendrier de l'année universitaire 2005/2006, en document joint.

## Objectifs

Les objectifs généraux de l'année propédeutique se répartissent entre la recherche des aptitudes plastiques, l'affinage du discernement et de la conceptualisation, la recherche des articulations entre différents modes d'expression.

Cette première année se propose également d'évaluer et d'approfondir les connaissances d'étudiants issus d'horizons scolaires et culturels extrêmement divers. Cela passe par des pratiques visant à qualifier le regard dans une confrontation quotidienne avec le réel.

Tout en visant l'acquisition de bases indispensables à la poursuite des études et à la familiarisation avec divers outils, cette année d'enseignement se fonde sur quatre objectifs principaux permettant à l'étudiant:

- d'améliorer sa capacité de travail et de recherche
- de développer ses capacités d'analyse
- de lui faire découvrir l'univers de la création contemporaine à travers les ressources de l'École
- de lui permettre de choisir une orientation future.

## Organisation

La multiplicité des enseignements répartie entre les salles de cours, les ateliers, les bases techniques et technologiques et l'amphithéâtre nécessite une organisation rigoureuse.

La semaine débute par trois jours consacrés à la conception et l'élaboration des projets de pratique plastique ; la troisième journée favorise la fréquentation des bases techniques et technologiques.

Trois espaces (que vous devrez vous approprier) sont réservés à leur mise en œuvre : les ateliers n°4, n°5 et n°6 (voir plan).

L'effectif total est également réparti dans ces espaces, à partir de la constitution des groupes 1, 2 et 3.

La plupart des enseignements théoriques se déroulent en amphithéâtre, un espace suffisamment important pour accueillir l'ensemble de la promotion, ou dans les salles de cours n° 1 et n° 2. Ils sont dispensés le matin principalement, ainsi qu'en fin de semaine, le vendredi.

Début des cours théoriques : 3 novembre 2005 ; fin : 14 avril 2006

Hebdomadaire, l'enseignement du dessin réunit la totalité des étudiants chaque jeudi.

**les groupes, les séquences** C'est la division en trois groupes qui détermine en grande partie l'organisation et le rythme de l'année.

Les lundi et mardi chacun des trois groupes va travailler durant un trimestre avec la même équipe d'enseignants plasticiens. La validation de ce travail se fait à la fin du trimestre, au cours d'un bilan où vous exposez et argumentez vos propositions devant un jury.

Le trimestre suivant, chaque groupe permute, change d'espaces et se retrouve encadré par une autre équipe d'enseignants plasticiens, face à d'autres préoccupations et à d'autres problématiques.

L'année est ainsi ponctuée par trois bilans de fin de trimestre.

Elle se termine par l'élaboration d'un mémoire qui synthétise vos réflexions et précise votre positionnement ainsi que votre appréhension de l'actualité artistique.

**les semaines A et B** Vous découvrirez dès la rentrée que toute l'École fonctionne sur un rythme de semaines A et B. Ainsi, la première semaine, du 3 au 7 octobre est une semaine A, la deuxième semaine, du 10 au 14 octobre est une semaine B, la troisième semaine A ... Certains cours ont lieu chaque semaine, d'autres tous les 15 jours.

**les ateliers** Les locaux, en particulier les ateliers 4, 5, et 6 sont transformés en salles d'exposition au moment des bilans. Il est donc indispensable de les maintenir dans un état de propreté suffisante au cours du trimestre ou, le cas échéant, de les remettre en parfait état au moment des bilans.

## Modalités d'évaluation

**bilans** Un contrôle collectif en fin de chaque séquence permet de mesurer le parcours engagé par chacun, de l'analyser et de faire part à chaque étudiant du jugement porté sur son travail. Une appréciation écrite est communiquée à chaque étudiant par l'équipe enseignante.

À l'issue du premier ou du deuxième bilan, une réorientation peut déjà être décidée. Elle permet à l'étudiant d'anticiper et de se préparer à une admission dans une structure plus adaptée à ses attentes et à ses aptitudes.

1er bilan : lundi 12 et mardi 13 décembre (semaine 11).

2ème bilan : lundi 20 et mardi 21 mars (semaine 22).

3ème bilan : lundi 26 et mardi 27 juin (semaine 34).

**examen** L'examen de fin d'année est composé :

- d'une épreuve orale durant laquelle le jury examine les travaux de l'année et interroge l'étudiant sur son parcours.

- de la remise d'un document : le mémoire, portant sur les références artistiques de l'étudiant et son inscription personnelle dans le champ de la création.

La décision de passage en 2e année, ou de réorientation, est prise par le directeur sur proposition du jury.

Le redoublement ne peut pas être envisagé.

**mémoire** Le suivi des mémoires est assuré par Jean Salins, Paule Brahic, Frédérique Apy, sur rendez-vous.

Le mémoire forme l'une des pièces maîtresses du parcours effectué par l'étudiant lors de sa scolarité. Il représente l'un des éléments de synthèse à partir desquels se fonde l'évaluation du travail effectué.

Ce document est jugé tant sur sa présentation et sa rédaction que sur la recherche iconographique. Les mémoires sont obligatoirement finalisés au même format, en saisie informatique, ce qui permet de les relier et d'en conserver un exemplaire en bibliothèque.

À l'issue de l'année propédeutique chaque étudiant devra signifier un choix parmi les deux filières proposées par l'ESBAM : le cycle court et le cycle long.

### choix d'option

Le cycle court, option «design d'espace» est sanctionné par le Diplôme National d'Arts et Techniques (DNAT), mention «design d'espace».

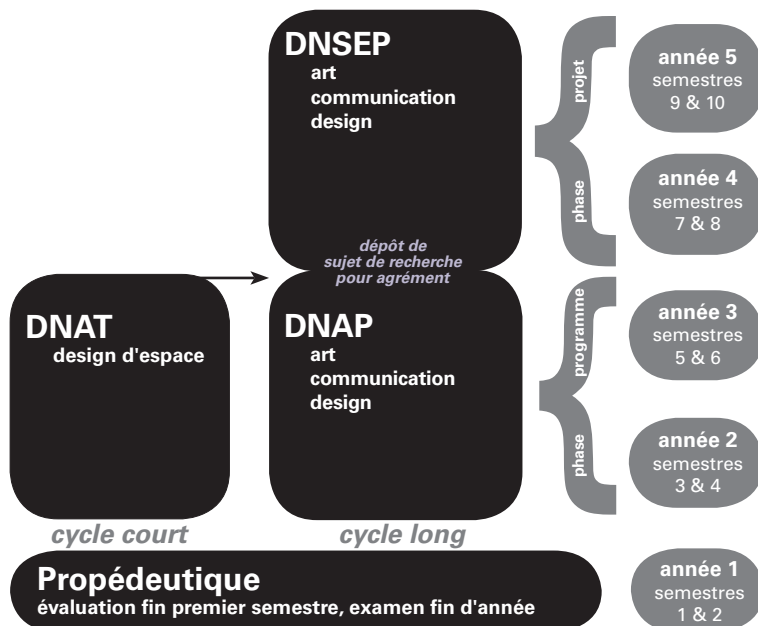
Le déroulement des études se fait sur trois ans (année propédeutique comprise). La formation met l'accent sur l'aspect opérationnel, afin de permettre aux étudiants de développer un savoir-faire spécifique directement lié au "monde du travail".

Le cycle long comporte trois options : design, communication et art.

Il mène, en fin de troisième année, au Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) qui constitue une échéance importante.

Le cycle peut se poursuivre en année 4, après avis favorable du collègue enseignant (condition déterminante) et l'obtention du DNAP.

Il se conclut en cinquième année par le passage du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP).



**équivalences  
passerelles** Protocole interministériel de coopération pour l'enseignement supérieur : dans le domaine des arts plastiques et des arts appliqués, des rapprochements se sont opérés entre les établissements d'enseignement relevant tant du ministère de l'Education nationale que du ministère de la Culture (universités, écoles d'arts appliqués, écoles d'art). Nombre d'entre eux œuvrent aujourd'hui à des projets communs dans le cadre de conventions entre établissements.

L'organisation de jurys de concours ou de diplômes est également l'occasion de collaborations entre universitaires, enseignants d'écoles d'arts appliqués et d'écoles d'art. Des étudiants de plus en plus nombreux passent d'un type de formation à un autre ou accomplissent un double cursus.

D'ores et déjà, le diplôme national d'arts plastiques (DNAP) et le diplôme national d'arts et techniques, (DNAT), délivrés à bac +3, permettent de se présenter au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'arts plastiques et au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET) d'arts appliqués, au même titre qu'une licence.

De même, le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) délivrés à bac + 5, permet de se présenter à l'agrégation d'arts, option arts plastiques ou option arts appliqués, au même titre qu'une maîtrise d'arts plastiques ou d'arts appliqués.

Pour intensifier ces échanges et ces collaborations, conformément à la politique conjointe voulue par les ministres, le groupe de travail a formulé des propositions portant sur les passerelles entre les diplômes de l'Education nationale et les diplômes de la Culture.

L'harmonisation en cours des diplômes au niveau européen incite les établissements d'enseignement supérieur relevant de l'un ou l'autre ministère à s'adapter à une architecture commune des diplômes qui facilite la circulation des étudiants. Ainsi le principe du positionnement du DNSEP au grade de maitre est acquis.

Le principe de la validation des acquis selon la règle dite de "N-1"\* doit être systématiquement appliqué aux étudiants qui souhaitent se réorienter d'une université à une école d'arts ou d'arts appliqués ou inversement.

Ce principe pourra être revu dans un sens plus favorable sous réserve de la conclusion de conventions particulières entre établissements.

Ainsi, au même titre qu'une maîtrise, le DNSEP doit permettre une poursuite d'études en DESS ou en DEA, dans le cadre des procédures actuellement en vigueur.

\* Prise en compte du nombre d'années d'études post-bac moins 1, afin de permettre une meilleure adaptation à une organisation des études et des enjeux de formation différents.

## Équipe pédagogique

Coordinateur : Gérard Fabre

Professeurs : Frédéric Appy - Georges Autard - Paule Brahic - Sally Bonn - Monique Celliere - Jacques Choquin - Philippe Delahautemaison - Frédérique Entrialgo - Gérard Fabre - Sylvie Fajfrowska - Jean-Louis Garnell - Lise Guéhenneux - Jacqueline Guillermain - Jean-Paul Malagrida - Holly Manyak - Didier Morin - Jean Salins - Frédéric Valabrègue - et Serge Murphy (1er trimestre).

Assistants, techniciens d'assistance pédagogique, agents techniques d'atelier: Laurent Chirié- Peter Grosfeld - Hélène Hessmann - André Forestier - Marta Rueda - Gilbert Viale.

## Les enseignements

**pratiques plastiques, projets trimestriels** Gérard Fabre, Jacques Choquin : volume, sculpture  
Sylvie Fajfrowska, Georges Autard : peinture  
Jean-Louis Garnell : photographie  
Philippe Delahautemaison : design.

Les cours ont lieu le lundi et le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**dessin** Monique Celliere  
Le corps : étude, observation, décodage, proportion, transcription.  
Expression de l'outil et du support : technique de représentation appropriée à la connaissance des matériaux employés ; expressions, graphisme, surfaces, matières.  
Différents concepts du dessin : appréhender les critères esthétiques et techniques.  
Exploitation artistique au service d'expression des projets : mettre en œuvre les réflexions et méthodes correspondantes.

le jeudi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, hebdomadaire, en ateliers n°17 et n°18

Ce cours de dessin se fait conjointement du 6 octobre au 16 décembre avec Serge Murphy, professeur associé, artiste en résidence à l'ESBAM.

Jean-Paul Malagrida,  
pratiques du dessin et du croquis liées à l'espace construit (en relation avec le cours d'architecture contemporaine)  
le mercredi de 14h à 18h, suivi hebdomadaire sur rdv.

- pratiques et enseignements théoriques**
- Paule Brahic, le jeudi de 9h à 10h, semaine A culture générale en liaison avec le cours de dessin et la bibliothèque (amphithéâtre)
  - Sally Bonn, le mardi de 9h à 10h, semaine A initiation à la philosophie (amphithéâtre)
  - Lise Guéhenneux, le mardi de 9h à 10h, semaine B culture contemporaine liée au design (amphithéâtre)
  - LSF - "Visuel", le mardi de 17h à 19h30, hebdomadaire langue des signes française (salle de cours n°4)
  - Jean-Paul Malagrida, le mercredi de 9h à 10h30, hebdomadaire architecture contemporaine (amphithéâtre)
  - Frédéric Valabrègue, le vendredi de 14h à 17h, semaine A histoire des arts (amphithéâtre)
  - Didier Morin, vendredi de 14h à 18h, semaine B problématiques de l'image (amphithéâtre)
  - Frédéric Appy, le vendredi de 9h à 10h30, hebdomadaire théorie des couleurs (amphithéâtre)
  - Holly Manyak, anglais, hebdomadaire cours théorique le mercredi matin (salle de cours n°1) et discussion en atelier / sur rdv le mercredi après midi.

**rencontres, conférences** Rencontres de fin de matinée, organisées chaque quinzaine - en amphithéâtre, le mercredi de 11h à 12h30, de novembre à avril : 8 rendez-vous avec des personnalités invitées. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des étudiants de l'ESBAM.  
 Une présentation de structures de production et de diffusion artistique implantées à Marseille est programmée en octobre, novembre et décembre. Elle peut se dérouler sur le lieu-même, hors l'École, à l'occasion d'une manifestation temporaire.  
 Ce panorama sera suivi, les mois suivants, d'une découverte des espaces culturels et artistiques situés en région.

**bases techniques, technologiques** Les pôles ou bases techniques et technologiques sont des lieux essentiels de formation, d'expérimentation et de réalisation plastique. Les équipements (ateliers et matériels) sont mis à la disposition de l'ensemble des options à partir de projets pédagogiques qui incitent les étudiants à intégrer ces techniques au sein de leurs processus créatifs.  
 Il s'agit des ateliers n°3, n°9, n°13, n°14, "photo Est" et informatique.

**base volume** Atelier n°3,  
 Enseignants : Jacques Choquin, assisté de Gilbert Viale  
 >ce vaste atelier peut accueillir un nombre important d'étudiants. Proche des locaux de propédeutique, il propose un ensemble de techniques et de matériaux pour mener des recherches et réaliser des projets.

Ouvert également aux autres étudiants de l'École, l'année propédeutique y est prioritaire. Équipement, techniques et matériaux : terre, plâtre (moulage), métal (soudure à l'arc), tissu, matières plastiques.

Heures d'ouverture : lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**base informatique** Les locaux se composent de deux salles situées au premier étage du bâtiment dévolu à la propédeutique, à proximité des trois ateliers 4, 5 et 6.  
Enseignant : Jean Salins, assisté de Laurent Chirié.  
>la relation avec la pédagogie initiée dans les trois ateliers est constante. L'approche de l'informatique se fait de façon individuelle.  
Elle est liée au projet et à la personnalité de l'étudiant. Le développement du travail peut se faire également en corrélation avec les autres bases techniques de l'École (sérigraphie, volume...).  
Une des deux salles est conçue comme un laboratoire de recherche dans lequel les étudiants peuvent réaliser des travaux plus conséquents.  
Heures d'ouverture : lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
(Accès réservé aux étudiants de propédeutique).

**base terre** Atelier n°9  
Enseignant : Jacqueline Guillermain, assistée de Hélène Hessmann.  
>cet atelier initie et assiste les étudiants dans leurs projets à l'aide des techniques spécifiques au travail de la terre, du verre, du moulage des cires, des résines et autres matériaux composites.  
Équipement de l'atelier : fours à céramique, four thermoformage du verre.  
Ouvert également aux autres étudiants de l'École, l'année propédeutique y est prioritaire.  
Heures d'ouverture : lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**base sérigraphie** Atelier n°13  
Enseignant : René Richier, assisté de Marta Rueda  
>l'atelier de sérigraphie est ouvert à l'ensemble des étudiants de l'École. Il permet de réaliser des projets nécessitant l'impression d'images graphiques ou photographiques, de textes ou de signes sur différents supports tels que les textiles, le papier ou le carton, le verre, le bois, le métal...  
Heures d'ouverture : lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**base gravure et lithographie** Atelier n°14,  
Enseignant : Alain Rivière, assisté de Peter Grosfeld.  
>cet atelier initie les étudiants à l'édition par une approche de la lithographie, de l'offset, de la gravure métal, bois et lino.  
Heures d'ouverture : mardi et mercredi de 9h à 18h

**base photo** Atelier "photo Est"  
Enseignant : Jean-Louis Garnell, assisté d'André Forestier.  
>cet atelier initie les étudiants à la prise de vue, au fonctionnement d'un appareil photographique, au développement, au tirage et à la finition. Il participe au suivi des réalisations.  
Heures d'ouverture : lundi de 13h à 18h, mardi de 9h à 17h et mercredi de 9h à 17h.

## Les projets spécifiques

- workshops** Un ensemble de workshops est programmé : déroulement dans les bases techniques et technologiques, du 2 au 5 mai, semaine 26 (répartition et inscription indispensables des étudiants entre le 3 et le 14 avril).
- voyages et séjours d'études** Participation obligatoire ; destinations :
- Lyon, 8ème biennale d'art contemporain, *Expérience de la durée*, le vendredi 4 novembre, semaine 5
  - Barcelone, du 22 au 26 mars 2006, semaine 22
  - Région PACA : sélection musées et centres d'art ; consulter affichage.

## La bibliothèque

La bibliothèque est ouverte de 9h30 à 18h du lundi au jeudi et de 9h30 à 17h le vendredi. Responsable : Cécile Liger

Dans un premier temps, les étudiants répartis en trois groupes de travail sont reçus à la bibliothèque afin d'être initiés aux techniques de recherche documentaire: classement des ouvrages, recherches sur le catalogue informatisé, recherches sur Internet. Ensuite, en liaison avec les cours d'histoire des arts, des séances de travail sont programmées sur une bibliographie commentée et des documents spécifiques tels que catalogues d'exposition, revues d'art contemporain, écrits et carnets d'artistes.

Ces séances ont pour but de rendre les étudiants capables de mener et d'organiser leurs recherches afin d'acquérir discernement et autonomie face à la masse d'information qu'ils peuvent appréhender à la bibliothèque.

## Le suivi pédagogique, l'information

### secrétariat pédagogique

Le secrétariat pédagogique a en charge le fonctionnement général de la scolarité (organisation et gestion des admissions, des inscriptions, des bourses d'études, du suivi des dossiers pédagogiques, des emplois du temps, des évaluations et diplômes, relations avec les étudiants délégués) En collaboration avec l'enseignant coordinateur, il centralise toutes les décisions et assure l'accompagnement administratif des différents enseignements.

Le secrétariat de l'année propédeutique est assuré par Sylvie Ori.

Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h ; le vendredi de 8h45 à 12h15.

### affichage

Un panneau d'affichage électronique situé dans le hall d'entrée vous informe en permanence des événements (expositions, rencontres, conférences...) organisés par et avec le concours de l'École. Vous trouverez toutes les informations vous concernant, particulièrement sur deux panneaux d'affichage situés dans le patio du bâtiment de l'année propédeutique.

### bulletin de liaison

Le « bulletin de liaison » de l'École, ESBAM info, paraît régulièrement et couvre très complètement l'ensemble des activités de l'ESBAM pour un mois et demi environ. Vous y trouverez tous les renseignements d'ordre pédagogique qui vous seront indispensables au fil de l'année.

## **Locaux, équipements, matériel et fournitures**

- heures d'ouverture** Le site est ouvert du 30 septembre 2005 au 30 juin 2006, tous les jours de 8h à 20h, sauf les week-ends, les jours fériés et les jours de congés.  
Les cours débutent à 9h.
- congés** Noël/nouvel an : du vendredi 16 décembre 2005 à 18h au lundi 2 janvier 2006 à 8h.  
Hiver : du vendredi 10 février à 18h au lundi 20 février 2006 à 8h.  
Printemps : du vendredi 14 avril à 18h au mardi 2 mai à 8h.
- régie technique** La régie technique veille à la bonne répartition et au bon usage des espaces et des équipements dont elle assure la maintenance.  
Responsables : René Demassieux, Roger Gaubert.  
Technicien affecté à l'année propédeutique : Eric Caillol.  
Le secrétariat de la régie technique est assuré par l'accueil : Véronique Lefort.
- magasin, parc, matériel, fournitures et prêt** Le magasin de l'École dépend de la régie technique et centralise la gestion, le stockage et le débit des matières fongibles. Il gère et organise l'ensemble du prêt du matériel nécessaire au fonctionnement des ateliers, ainsi que la diffusion des fournitures et consommables correspondants.  
Toute demande et tout retrait doivent s'effectuer auprès du responsable du magasin et être visés par un membre de l'équipe pédagogique. Technicien affecté au magasin : Ali Ben Aboutoïhi.
- usage, lieux et matériel** L'équipe pédagogique est très attentive à ce qui est produit par les étudiants. Aussi, certains gestes de dégradation de matériel, d'«emprunt» inopiné, de mauvais usage des équipements et des locaux ne seront pas cautionnés.  
Les dates et heures de retour du matériel emprunté doivent être impérativement respectées.
- responsabilité des étudiants** L'administration de l'École n'est pas responsable des pertes des biens personnels à l'intérieur de l'établissement. Les visiteurs ne sont pas autorisés à assister aux cours, ni admis dans les ateliers, sauf autorisation par la direction.  
Les élèves désirant se servir du matériel et des machines en service dans les différents ateliers et bases techniques en dehors de la présence des moniteurs, techniciens et enseignants, le font sous leur entière responsabilité.  
L'École assure l'entretien et la maintenance du matériel mis à la disposition des étudiants.  
Toutefois, en cas de négligence avérée ou de mauvaise utilisation du matériel, l'étudiant pourra en être tenu pour responsable et devra faire le nécessaire pour procéder à la réparation, voire le cas échéant à son remplacement en cas de disparition ou de vol.
- En dehors du service de nettoyage, les étudiants sont responsables de la propreté des salles de cours et des ateliers (bennes à disposition toute l'année). Ils doivent en fin d'année évacuer leurs effets personnels et leurs travaux.

**sécurité** Les risques possibles dans une école d'art sont multiples. Il convient donc pour chacun d'être très vigilant et de veiller à en éliminer un maximum en respectant scrupuleusement les consignes d'hygiène et de sécurité et surtout en faisant appel au bon sens.

Rappel des dangers pouvant engendrer des conséquences graves :

- tout ce qui est inflammable : papiers, bois, peintures et solvants, matériaux plastiques...
- mégots de cigarettes mal éteints et hors cendriers
- raccordements ou montages électriques "sauvages" non agréés par l'administration
- stockage de "produits ou objets importés" susceptibles de provoquer des accidents
- mauvaise utilisation d'outils et machines mis à disposition par l'établissement
- encombrements des accès et lieux de circulation et issues de secours
- l'accès des animaux.

En conséquence, il convient de rester vigilant et de :

- respecter le matériel de secours (extincteurs...) et les consignes de sécurité et d'intervention affichées
- signaler tout désordre rencontré, y compris les odeurs suspectes
- donner immédiatement l'alerte en cas d'incident, d'accident et en cas de sinistre (incendie, inondation, fuite de gaz...)
- intervenir directement, en urgence, en appliquant les consignes de secours.

>Aux termes de la loi du 9 juillet 1976, il est rappelé qu'il est strictement interdit de fumer dans les lieux publics : salles de cours, ateliers, bases techniques, amphithéâtre, centre de documentation et d'information, bibliothèque, à l'exception des espaces extérieurs de la cafétéria et des dégagements prévus à cet effet (patios).

## Aide, soutien et participation

**service social** Les étudiants qui rencontrent des difficultés de tout ordre ont la possibilité de rencontrer l'assistante sociale du CROUS, rattachée à l'ESBAM. Le contact peut être pris par l'intermédiaire du secrétariat pédagogique.

**bourses** Des bourses d'études sont attribuées par le ministère de la Culture.

**d'études** Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être de nationalité française.
- être âgé de moins de 26 ans pour une première attribution (cette limite d'âge est reculée de la durée du service national et d'un an par enfant à charge).

Toutefois, peuvent prétendre à une bourse d'études dans les mêmes conditions que les étudiants français :

- les enfants des ressortissants de l'Union européenne dont les parents travaillent ou ont travaillé en France, en application du Traité de Rome et de l'article 12 du règlement européen n° 1612 du 15 octobre 1968
- les titulaires de la carte de réfugié délivrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, en application de la Convention de Genève.
- les étudiants étrangers dont les parents (père ou mère) résident en France ainsi que les autres enfants à charge, depuis au moins deux ans.

Les bourses d'études sont accordées en fonction des ressources et des charges des parents. Les cas particuliers pourront être soumis à l'École (situation du père de famille particulière, changement notoire de revenus, etc.). Les bourses sont attribuées pour une période de neuf mois et sont payées mensuellement, à terme échu, à l'exception du 1er trimestre, versé fin décembre.

Les dossiers de demande de bourses sont à retirer au secrétariat pédagogique de l'École avant fin mai pour les renouvellements.

### **conseil pédagogique**

Le Conseil pédagogique a pour vocation d'être consulté sur toute question relative à l'orientation générale des activités de l'École ainsi que sur toute question relative à l'organisation, aux méthodes et au contenu de l'enseignement dispensé par l'établissement.

Il est composé

- de membres de droit :

le directeur de l'École, la directrice administrative, la responsable de la bibliothèque, le responsable technique.

- de membres élus par les étudiants, les enseignants et le personnel répartis en collèges.
- de personnalités (cinq au maximum) choisies par l'autorité de tutelle sur proposition du directeur.

Les représentants des étudiants (2 pour l'année propédeutique) sont élus pour l'année scolaire. Ces élections auront lieu au mois de novembre.

Les représentants élus sont composés de représentants enseignants, étudiants et personnels administratifs et techniques. Les personnalités nommées sont étrangères à l'établissement ; leur nombre doit être inférieur à celui des représentants élus.

## Rappels...

Les études se font à plein temps, tous les cours sont obligatoires. Les étudiants se doivent de suivre les cours qui leur sont proposés, avec assiduité et ponctualité.

Les étudiants dont le travail ne correspond pas ou se situe en deçà des attentes et exigences de l'École en seront avertis; le cas échéant, ils peuvent être réorientés ou exclus de l'École.

Aucune absence n'est tolérée pendant les heures de cours, sauf accord préalable avec le corps enseignant ou l'administration. Tout étudiant absent pour des raisons de santé doit fournir, dans le cas d'un arrêt maladie, un certificat médical. Les demandes d'autorisation d'absence pour motifs exceptionnels doivent être adressées au directeur.

En complément des consommables et des équipements mis à disposition par l'École, l'étudiant doit acquérir son propre matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution du travail demandé dans chacun des cours fréquentés et à la mise en oeuvre de ses projets.

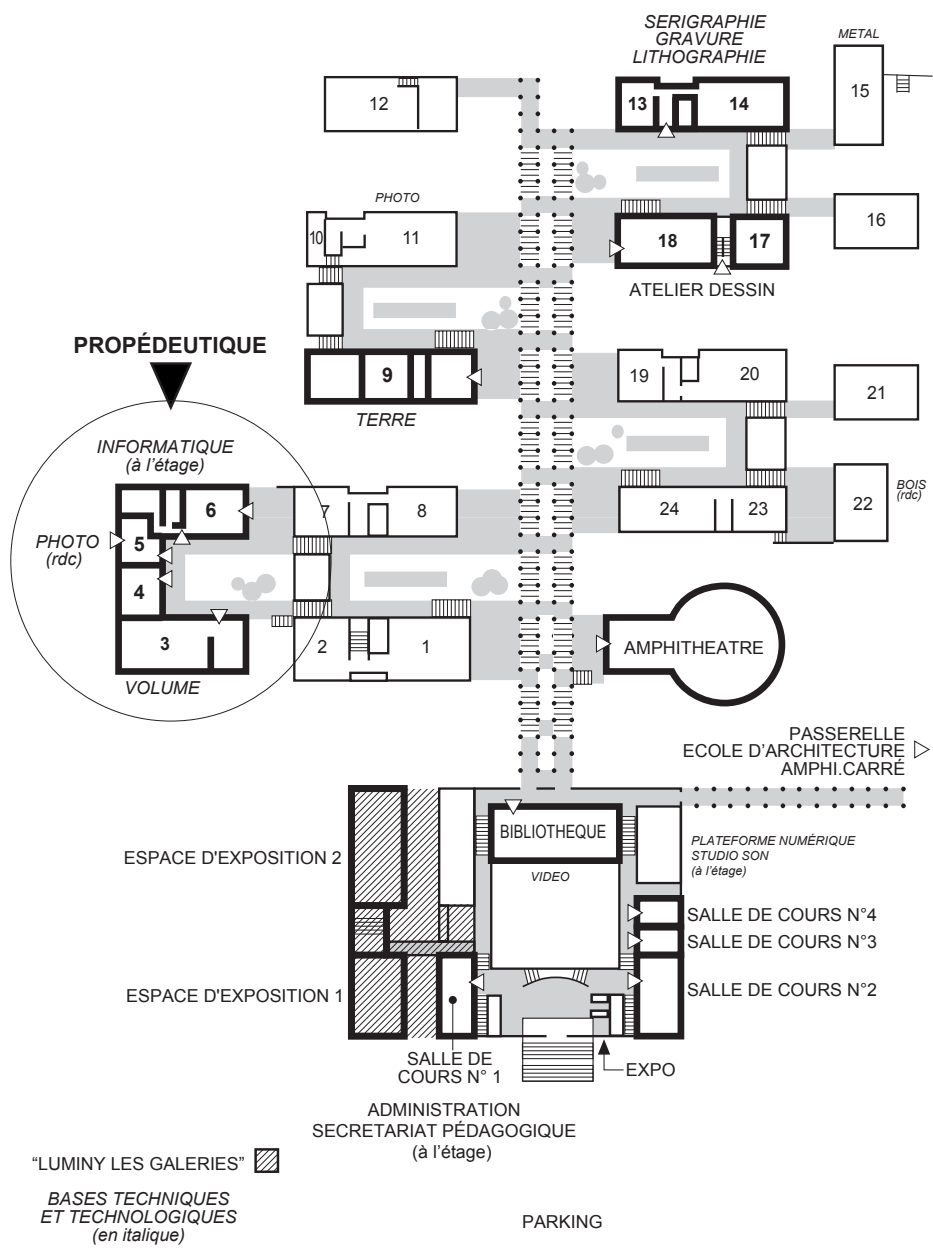
Les travaux des étudiants ou leurs reproductions photographiques réalisés dans le cadre des cours restent à la disposition de l'École pour d'éventuelles utilisations dans le cadre de projets d'expositions, d'éditions et de publications à caractère informatif ou pédagogique.

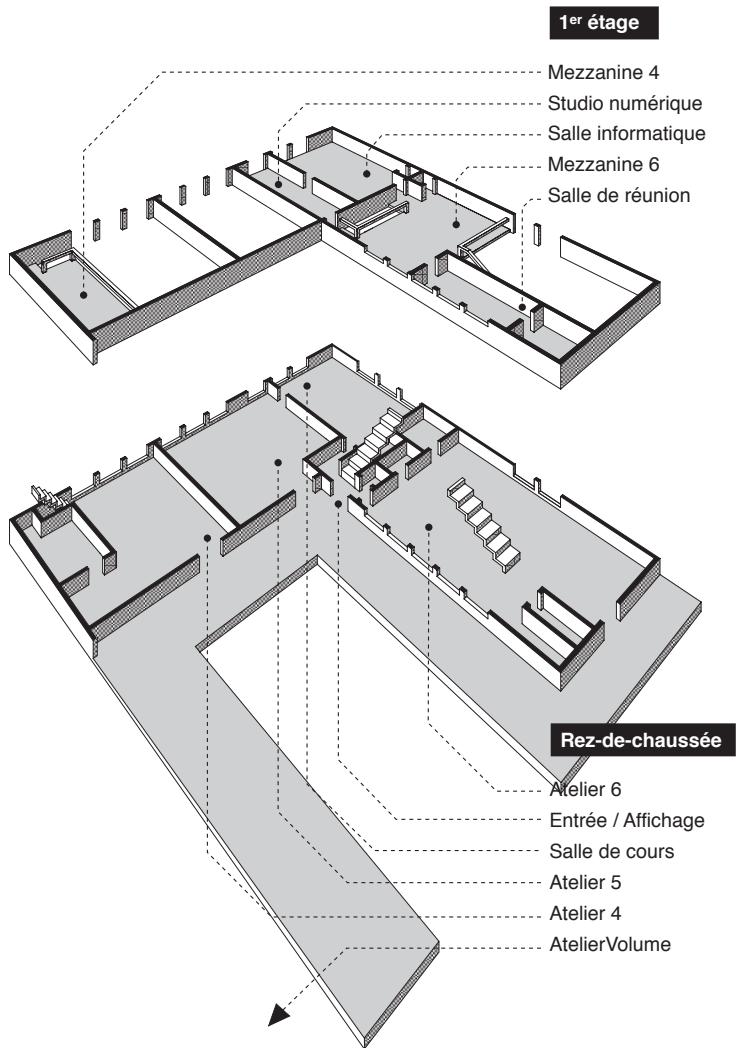
Parce que l'École doit se protéger contre des déclarations ou des engagements qui lui seraient attribués, les étudiants concernés par la participation à des événements extérieurs à l'École : expositions, publications, éditions, etc., seront considérés pleinement responsables des idées qu'ils y expriment.

\*\*\*\*\*

Équipe pédagogique chargée de la coordination 2005/2006 :

- Année propédeutique : Gérard Fabre
- Année 2, toutes options : Patrice Carré ; option art : P. Carré et Max Charvolen ; option communication : Sylvain Deleneuveille ; option design : Philippe Delahautemaison et Frédérick Du Chayla
- Année 3, option art : Anne-Marie Pêcheur et Frédéric Valabrègue ; option communication : Dominik Barbier ; option design : Philippe Delahautemaison et Frédérick Du Chayla
- Années 2 & 3 option design d'espace : Frédéric Frédout
- Années 4 & 5, option art : Piotr Klemensiewicz et Didier Morin ; option communication : Brice Matthieussent et Max Armengaud ; option design : Ronan Kerdreux
- Pratiques et enseignements théoriques : Sally Bonn et François Bazzoli
- Bases techniques et technologiques : Laurent Chirié





**SEMAINE A >****LUNDI**

**9h30-12h :**  
volume : G. Fabre  
groupe 1

bibliothèque : C.Liger  
groupe 2

sculpture : J. Choquin  
groupe 3

**13h-18h :**  
volume : G. Fabre  
groupe 1

photo : J.L. Garnell  
groupe 2

sculpture : J. Choquin  
groupe 3

base informatique :  
L. Chirié  
en accès libre toute la journée

**MARDI**

**9h-10h :**  
pratique théorique,  
philosophie : S.Bonn

**10h-12h,  
14h-18h :**  
volume : G. Fabre  
groupe 1

photo : J.L. Garnell  
groupe 2

sculpture : J. Choquin  
groupe 3

**17h-19h30 :**  
atelier de langue :  
LSF

base informatique :  
J. Salins / L.Chirié  
en accès libre toute la journée

**SEMAINE B >****LUNDI**

**9h30-12h :**  
bibliothèque : C.Liger  
groupe 1

peinture : G. Autard  
groupe 2

design : P.Delahautemaison  
groupe 3

**13h-18h :**  
peinture : S. Fajfrowska  
groupe 1

peinture : G. Autard  
groupe 2

design : P.Delahautemaison  
groupe 3

base informatique :  
L.Chirié  
en accès libre toute la journée

**MARDI**

**9h-10h :**  
pratique théorique,  
design : L. Guéhenneux

**10h-12h,  
14h-18h :**  
peinture : S. Fajfrowska  
groupe 1

peinture : G. Autard  
groupe 2

design : P.Delahautemaison  
groupe 3

**17h-19h30 :**  
atelier de langue :  
LSF

base informatique : J.Salins  
L. Chirié  
en accès libre toute la journée

## MERCREDI

**9h-10h30 :**  
pratique théorique,  
architecture contemporaine:  
J.P. Malagrida

**10h30-13h :**  
anglais : H. Manyak

**11h-12h30** (tous les 15 jours) :  
rencontres/conferences

**14h-18h :**  
bases techniques :  
(en accès libre et sur projet)  
J.Guillermain/H.Hessmann  
G.Viale, R.Richier.  
M.Rueda, P.Grosfeld  
L.Chirié, A.Forestier

anglais : sur rdv, H. Manyak  
art et architecture, dessin  
espace construit :  
sur rdv, J.P. Malagrida

## JEUDI

**9h-10h :**  
pratique théorique,  
actualités et histoire de l'art:  
P. Brahic

**10h-12h**

**14h-18h :**  
dessin,  
atelier de recherches  
et modèle vivant :  
M. Cellière  
S.Murphy (06/10 -15/12/2005)

## VENDREDI

**9h-10h30 :**  
pratique théorique,  
théorie des couleurs :  
F. Appy

**10h30-12h :**  
pratique théorique,  
introduction à la culture  
numérique : F. Entrialgo

**14h-17h :**  
pratique théorique,  
histoire des arts :  
F. Valabrègue

**12H-13h30 :**  
atelier de langue, anglais  
pour débutants :  
D.Tredy

## MERCREDI

**9h-10h30 :**  
pratique théorique,  
architecture contemporaine:  
J.P. Malagrida

**10h30-13h :**  
anglais : H. Manyak

**11h-12h30** (tous les 15 jours) :  
rencontres/conferences

**14h-18h :**  
bases techniques :  
(en accès libre et sur projet)  
J.Guillermain/H.Hessmann  
G.Viale, R.Richier.  
M.Rueda, P.Grosfeld  
L.Chirié, A.Forestier

anglais : sur rdv, H. Manyak  
art et architecture, dessin  
espace construit :  
sur rdv, J.P. Malagrida

## JEUDI

**9h-12h**  
**14h-18h :**  
dessin,  
atelier de recherches  
et modèle vivant :  
M. Cellière  
S.Murphy (06/10 -15/12/2005)

## VENDREDI

**9h-10h30 :**  
pratique théorique,  
théorie des couleurs :  
F. Appy

**10h30-12h30 :**  
bibliothèque : C.Liger  
groupe 3

**14h-18h :**  
pratique théorique,  
problématiques  
de l'image : D. Morin

**12H-13h30 :**  
atelier de langue, anglais  
pour débutants :  
D.Tredy

## La direction, l'administration et les services

<b>direction</b>	Directeur : Otto Teichert Directrice administrative : Annie Hoarau
<b>secrétariat</b>	Secrétaire de direction : Mireille Ray Secrétaire de direction administrative : Corinne Billardello  Secrétaires pédagogiques : Maryse Guérini, Sylvie Ori, Kassandra Meyer, Ghyslaine Lacaux
<b>bibliothèque</b>	Responsable : Cécile Liger Collaborateurs : Gisèle André, Christine Mahdessian, Yves Quesnot
<b>mobilité étudiante relations extérieures</b>	Responsable : Claude Puig-Legros, assistée de Anne-Charlotte Depincé (monitorat)
<b>ateliers publics, 3ème cycle, projets &amp; expositions, communication</b>	Responsable : Jean-François Brochier  assisté de Jérémie Delhome, médiation rue <i>Montgrand</i> (monitorat) de Pierrick Point, webmaster (monitorat) et de Daphné Bouisson, iconographie & projets (monitorat)  Secrétariat relations extérieures, ateliers publics, 3ème cycle, projets et expositions, communication : Katia Lespinasse
<b>informatique</b>	Ingénieur réseau : Cyril Martin
<b>comptabilité</b>	Laurence Ebeïre Steven Guillot
<b>standard accueil</b>	Nicole Lombardi Véronique Lefort
<b>logistique</b>	Responsables : René Demassieux et Roger Gaubert L'équipe technique : Eric Amsellem, Christian Ascione Jacques Ascione, Yannick Brugaletta, Ali Ben Aboutoïhi, Eric Caillol, Pierre Chapuis et Christophe Mirale Régie expositions : Mehdi El Laateur.

## L'équipe pédagogique

<b>pratiques &amp; enseignements théoriques</b> (philosophie, histoire et théories de l'art et du design, langues)	Frédéric Appy, François Bazzoli, Sally Bonn, Paule Brahic, Lise Guéhenneux, Caroline Maillet, Brice Matthieussent, Frédéric Valabrègue, Holly Manyak, Dennis Tredy.
---	--

**formation initiale, art,  
communication, design,  
pratiques plastiques**

(dessin, peinture, couleur,  
image multiple, fixe et animée,  
photographie, cinéma, écriture,  
graphisme et typographie,  
image numérique, multimédia,  
infographie, vidéo,  
espaces virtuels, réseaux, son,  
volume, espace, sculpture,  
installation, objet,  
espace & architecture,  
technique & matériaux...)

Max Armengaud, Marc Aurel, Georges Autard,  
Dominik Barbier, Jean-Claude Bassac, Lucien Bertolina,  
Bernard Boyer, Patrice Carré, Monique Celliere,  
Max Charvolen, Jacques Choquin,  
Philippe Delahautemaison, Sylvain Deleneuveville,  
Frédéric Du Chayla, Jérôme Duval, Frédérique Entrialgo,  
Gérard Fabre, Sylvie Fajfrowska, Frédéric Frédout,  
Jean-Luc Galea, Jean-Louis Garnell, Jacqueline Guillermain,  
Christian Jaccard, Ronan Kerdreux, Piotr Klemensiewicz,  
Saverio Lucariello, Jean-Paul Malagrida,  
François Mezzapelle, Anita Molinero, Didier Morin,  
Anne-Marie Pecheur, Fabrice Pincin, Jean-Pierre Pons,  
Daniel Resal, René Richier, Alain Rivière,  
Jean-Claude Ruggirello, Jean Salins

**bases techniques &  
technologiques**

assistants, techniciens  
d'assistance pédagogique,  
agents techniques d'atelier

photographie : Hélène Biesse, André Forestier, Franca Trovato  
informatique : Laurent Chirié  
infographie, vidéo : Denise Deutch  
son : Patrick Sommier  
sérigraphie : Marta Rueda  
lithographie, gravure : Peter Grosfeld  
maquette : Abilio Pereira Neves  
moulage, volume : Gilbert Viale  
céramique : Hélène Hessmann  
bois : Rémy Salanson  
métal : recrutement en cours

**moniteurs assistants et  
enseignants associés**

L'équipe pédagogique est renforcée, selon le semestre et  
en fonction des projets annuels de l'établissement, par des  
moniteurs (anciens étudiants diplômés de l'ESBAM), par  
des assistants et des professeurs associés :  
- moniteurs : Jérémie Delhome (médiation rue *Montgrand*) ;  
Pierrick Point (webmaster) ; Daphné Bouisson (iconographie,  
photo) ; Christophe Saïdi (vidéo)  
- assistante : Caroline Scherb (plateforme informatique)  
- professeurs et chercheurs associés : Serge Murphy,  
Sarah Noni Geiger, Pedro Morais.

**résidents**

Chaque année, l'ESBAM accueille en résidence des  
créateurs, auteurs et chercheurs, français ou étrangers :  
Thierry Bernard — Besançon (juin 05 - juin 06)  
Serge Murphy — Québec, Montréal (sept. 05 - janvier 06)  
Sarah Noni Geiger — Brésil, Rio de Janeiro (novembre 05)  
Arnaud Vasseux — Marseille (novembre 05 – juin 06)  
Florence Petetin — Marseille (novembre 05 – juin 06)  
Pedro Morais — Marseille (novembre 05 juin 06)  
Juliana Gomez — Colombie (février – janvier 06).

## Notes



ESBAMarseille

École supérieure des beaux-arts de Marseille

service scolarité :

184, avenue de Luminy 13288 Marseille - cedex 09, case 912

tél : 04 91 82 83 10 fax : 04 91 82 83 11

[www.mairie-marseille.fr](http://www.mairie-marseille.fr)

L'ESBAM, établissement d'enseignement artistique supérieur, est un service municipal de la Ville de Marseille, qui en est l'organisme gestionnaire et principal financier.

L'École est subventionnée par le Ministère de la culture et de la communication.

Les enseignements sont homologués par le Ministère de la culture et de la communication, Délégation aux arts plastiques, dont ils dépendent sur le plan pédagogique. Les certificats et diplômes sont nationaux.

ESBAMarseille  
École supérieure des beaux-arts de Marseille  
Direction Générale des Affaires Culturelles,  
Ville de Marseille

